



SOMMAIRE

Focus

Promouvoir l'activité physique et sportive

Cartographie des services numériques régionaux de l'Agence du numérique en santé	2
La Métropole européenne de Lille (MEL) adopte le Facile À Lire et à Comprendre	2
La rentrée scolaire, un poids financier pour les familles des Hauts-de-France	3
Mon bonnet rose, belle et solidaire face au cancer	4
Promouvoir l'activité physique et sportive, un enjeu de santé publique	5
Le sport santé en maison de santé pluriprofessionnelle : l'exemple de la MSP du Kruysbellaert	5
Lutter contre la sédentarité, un challenge de poids pour la Région Hauts-de-France	6
Journée de la Plateforme « Sport et santé : promouvoir l'activité physique pour tous et par tous »	6
La Région engagée en faveur de la promotion de l'activité physique pour une meilleure santé	7
Corpulence, activité physique et sédentarité en Hauts-de-France : les enseignements des Baromètres Santé	8
Lus pour vous / À lire	9
Faire Alliance pour améliorer la santé des plus jeunes	10
Le fonds social européen	11
Agenda	12

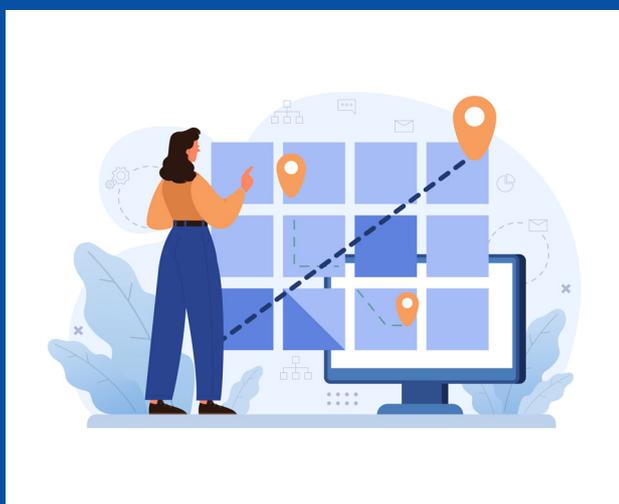
RÉGION

Cartographie des services numériques régionaux de l'Agence du numérique en santé

Afin d'améliorer la lisibilité et l'accessibilité aux services numériques publics régionaux portés par les ARS et les Groupements régionaux d'appui au développement de la e-santé (GRADeS), l'Agence du numérique en santé (ANS) a publié la cartographie des services numériques régionaux, engagement concret de la feuille de route du numérique en santé. Fruit de la collaboration entre l'ANS, la Délégation au numérique en santé (DNS), les ARS et les GRADeS, cette cartographie recense près de 250 services numériques disponibles à l'échelle régionale.

En Hauts-de-France, une dizaine de services sont ainsi recensés. Y est notamment recensé le service ViaTrajectoire, qui propose une aide à l'orientation personnalisée dans le domaine de la santé, notamment du Sanitaire, du Grand Age et du Handicap, un outil de visioconférence sécurisée (intégré à la plateforme Prédice, bouquet de services numériques en santé de la région), permettant la réalisation de visioconférences pour assurer une continuité d'accompagnement des patients ou encore un service Planning des Urgences, qui permet de gérer le remplacement des personnels des services d'urgence.

Retrouvez [ici](#) la cartographie de l'ANS.



En savoir plus sur pf2s.fr

RÉGION



La Métropole européenne de Lille (MEL) adopte le Facile À Lire et à Comprendre

L'accès aux droits liés au logement et la lutte contre le non recours font partis des défis relevés dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH) de la MEL et de la mise en œuvre accélérée du Logement d'abord. Et rendre accessible l'information est un levier déterminant pour garantir l'accès et le maintien dans le logement social ou privé, en particulier pour les ménages en situation de vulnérabilité.

C'est pourquoi la MEL s'est engagée à adapter ses pratiques et à diffuser une information sur les services et les documents administratifs liés au Logement compréhensibles par toutes et tous, ceci en adoptant les principes du Facile À Lire et à Comprendre (FALC). Cela se concrétise par la mise à disposition aux habitants et aux professionnels d'une Boîte à outils Logement en FALC, élaborée en lien avec l'État et l'appui de l'UDAPEI-Les papillons blancs du Nord, l'Union Départementale des CCAS, la Ville de Lambersart et la Coordination mobile d'accueil et d'orientation (CMAO) de Lille.

Plusieurs plaquettes sont dès à présent disponibles :

Logement d'abord

Guide info sans abri pour connaître les démarches et les contacts utiles

La Domiciliation, pourquoi ? pour qui ? comment ?

Logement social

Aide pour remplir ma demande de logement social

Comprendre la cotation de ma demande de logement social

Fonds de Solidarité Logement

Fonds de solidarité logement : des aides pour l'accès et le maintien durable dans le logement

AMELIO, pour la rénovation, l'adaptation, l'amélioration des logements du parc privé

AMELIO aide à améliorer mon logement

AMELIO aide les locataires

Solutions logement pour les personnes seniors et/ou porteuses de handicap

Bien vieillir chez moi

Bien vivre chez moi avec mon handicap



En savoir plus sur pf2s.fr

RÉGION

La rentrée scolaire, un poids financier pour les familles des Hauts-de-France

La période de rentrée scolaire pèse sur le pouvoir d'achat des ménages, qui plus est après trois années d'inflation. En Hauts-de-France ce sont environ 660 000 familles ayant au moins un enfant âgé de 3 à 17 ans qui sont concernées en 2024 d'après [une publication récente de l'Insee Hauts-de-France](#).

Après trois années d'inflation rapide, cette dernière décélère depuis le printemps 2023 mais les prix se stabilisent à un niveau élevé. Les prix à la consommation ont ainsi progressé de 13 % entre juillet 2021 et juillet 2024, l'augmentation étant encore plus marquée pour les produits alimentaires.

Les dépenses liées à la scolarité n'ont pas échappé à l'inflation, qu'il s'agisse des repas en restauration scolaire ou du matériel scolaire. Le prix moyen des stylos, crayons et encres a ainsi augmenté d'environ 10 % entre 2021 et 2023, une hausse similaire à celle observée pour les autres fournitures scolaires et de bureau (colles, taille-crayons, paires de ciseaux, etc.). Cette augmentation de prix concerne aussi les dépenses d'habillement liées à la rentrée scolaire, notamment pour les activités sportives.

Pour faire face à ces dépenses qui progressent, certaines familles peuvent bénéficier, sous conditions de ressources, de l'allocation de rentrée scolaire (ARS). Outre les conditions de revenus, cette aide est versée aux familles ayant un ou plusieurs enfant(s) scolarisé(s) âgé(s) de 6 à 18 ans, soit 575 000 familles dans les Hauts-de-France. Parmi celles-ci, 307 000, soit environ une sur deux, ont bénéficié de l'ARS en 2022 pour un montant de 216 millions d'euros. Les familles monoparentales représentent 45 % des foyers aidés et captent 41 % de l'enveloppe globale, soit 88 millions d'euros.

La répartition géographique des familles bénéficiant de l'ARS illustre de fortes disparités de niveau de vie au sein de la région : 55 % des familles vivant dans l'Aisne et le Pas-de-Calais perçoivent l'ARS.



Une rentrée scolaire 2024 après trois années d'inflation



Dans les Hauts-de-France, environ 660 000 familles sont concernées par la rentrée scolaire. Cette période occasionne des dépenses, dont les coûts ont augmenté après trois années de forte inflation. Parmi les familles ayant au moins un enfant scolarisé âgé de 6 à 18 ans, plus de la moitié touche l'allocation de rentrée scolaire (ARS), versée sous condition de ressources. Les familles monoparentales représentent 45 % des foyers aidés. Ce soutien demeure décisif pour de nombreux ménages dépendant de l'ARS, particulièrement présents dans les intercommunalités du bassin minier, de Creil, de Saint-Quentin, de Laon et du Calais.

■ 1. Évolution de l'indice de prix à la consommation entre juillet 2021 et juillet 2024



En 2024, le prix à la consommation est augmenté de 13 % par rapport à juillet 2021.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

■ Enquête : L'allocation de rentrée scolaire (ARS)

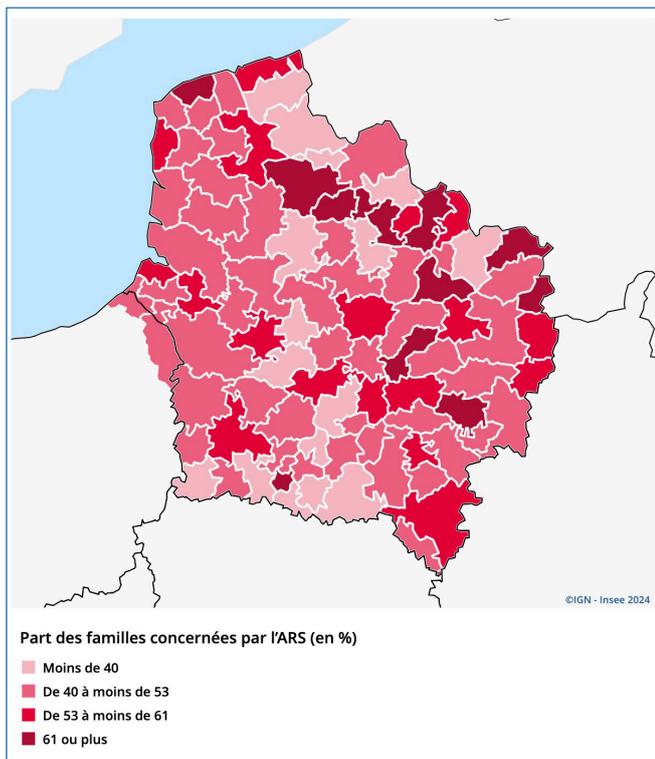
L'allocation de rentrée scolaire concerne les enfants âgés de 6 à 18 ans, scolarisés au moins au CE2. Elle est versée sous conditions de ressources du ménage mesurées par le revenu net imposable.

Pour la rentrée 2024, l'ARS est versée à 575 000 familles. Selon le nombre d'enfants, les plafonds de ressources pour pouvoir en bénéficier sont les suivants :

- pour 1 enfant : 27 411 €
- pour 2 enfants : 18 604 €
- pour 3 enfants : 19 607 €
- 43 200 € par enfant scolarisé.

Le montant varie en fonction du type de scolarité. Il est fixé à :

- 41,60 € pour un enfant de 6 à 10 ans,
- 43,20 € pour un enfant de 11 à 16 ans,
- 45,60 € pour un enfant de 17 à 18 ans.



Part des familles concernées par l'ARS (en %)

- Moins de 40
- De 40 à moins de 53
- De 53 à moins de 61
- 61 ou plus

« Les territoires du sud du département du Nord, de l'ancien bassin minier, de Saint-Quentin, de Laon et du Calais concentrent davantage de familles soutenues par l'ARS. C'est dans la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane que la proportion de familles percevant cette prestation sociale est la plus élevée (80 %), suivie par la Communauté d'Agglomération de Creil Sud Oise (75 %) ».

M. Dandois et N. Grandperrin, « Une rentrée scolaire 2024 après trois années d'inflation », Insee Flash Hauts-de-France, n°162, août 2024.

En savoir plus sur pf2s.fr

RÉGION

Mon bonnet rose, belle et solidaire face au cancer

Comme chaque année, Octobre rose est l'occasion de sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et de récolter des fonds pour la recherche. Sur 2015-2021, ce cancer est responsable d'en moyenne 12 500 décès en France hexagonale et les Hauts-de-France enregistrent le taux standardisé de mortalité le plus élevé des régions métropolitaines (près de 42 décès sur 100 000 contre environ 34 en France métropolitaine).

Née en 2018, [l'association Mon bonnet rose](#) soutient les femmes atteintes d'un cancer et les accompagne dans la maladie pour mieux se reconstruire et limiter les récives. Ainsi l'association participe à des actions de prévention et sensibilisation (dépistage, autopalpation, pratique d'activité physique...), et aide concrètement les femmes atteintes de cancers en collectant et distribuant des bonnets de chimiothérapie et coussins cœur qui, placés sous le bras, sont destinés à soulager les douleurs postopératoires d'un cancer du sein en diminuant les tensions dues à la chirurgie.

Mon bonnet rose propose aussi un accueil au sein de deux lieux pour les femmes atteintes d'un cancer : La Maison dans la métropole lilloise, ouverte en 2020 à Marcq-en-Barœul, puis depuis juillet 2024 à Roncq, et La Maison Mer, à Wissant. Ces lieux ont pour but d'accompagner les femmes tout au long de leur parcours, de l'annonce du cancer, jusqu'à ce qu'elles se sentent prêtes à avancer seules. Les maisons proposent des activités variées, individuelles ou en groupe, pour prendre soin de soi.

Au programme, différentes activités :

- Du sport adapté, car durant le parcours de soins l'activité physique optimise l'efficacité des traitements et permet de limiter certains effets secondaires comme la fatigue, et, par la suite, l'activité physique contribue à limiter le risque de récive ;
- Des activités pour le renforcement de l'image de soi (soins socio-esthétiques, coaching image, conseils sur les perruques et accessoires) pour se réconcilier avec son corps, son image qui changent, notamment avec la chimiothérapie, mais aussi avec la chirurgie et les autres traitements ;



- Des activités pour prendre soin de soi (réflexologie plantaire, sophrologie, techniques de détente, relaxation, méditation, etc.) pour apporter un bien-être et un complément aux traitements pour une qualité de vie retrouvée ;
- Des activités de coaching (reprise du travail, élaboration de projets personnels et professionnels) et de soutien (groupes de paroles et entretiens individuels).

La Maison rêvée

La première maison de Mon bonnet rose a ouvert en juin 2020 à Marcq-en-Barœul, qui a permis d'accueillir et d'accompagner plus de 300 femmes durant et après leur traitement pour un cancer. Mais face au nombre croissant de femmes accompagnées, le lieu est devenu trop petit et pas toujours adapté en termes d'accessibilité pour l'accueil de femmes en cours de traitement. La Maison de Roncq est un lieu transitoire, mais l'association a pour projet [La Maison rêvée](#), un lieu qui répondrait parfaitement aux besoins des femmes adhérentes, ainsi que de leurs proches et aidants, afin de leur offrir des moments de répit avec des soins détente, des groupes de paroles pour échanger sur leurs expériences, ou encore des ateliers pratiques comme la cuisine santé.



En savoir plus sur pf2s.fr

Promouvoir l'activité physique et sportive, un enjeu de santé publique

« Lutter contre l'accroissement de la sédentarité, l'inactivité physique et l'ensemble des pathologies chroniques qui y sont associées est un enjeu de santé publique ». Ainsi la Stratégie nationale sport-santé a pour ambition de faire face à cet enjeu en favorisant la pratique d'activité physique chez les Français, le développement de pratiques adaptées, accessibles et encadrées et en sensibilisant au rôle essentiel des activités physiques et sportives pour la santé physique, mentale et le bien-être de chacun.

La Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024 s'articule autour de 4 axes :

- La promotion de la santé et du bien-être par l'activité physique et sportive ;
- Le développement et le recours à l'activité physique adaptée à visée thérapeutique ;
- La protection de la santé des sportifs et le renforcement de la sécurité des pratiquants ;
- Le renforcement et la diffusion des connaissances.

Alors que la pratique d'activités physiques en Hauts-de-France tend à baisser tandis que la sédentarité augmente (voir article page 8), la Région s'engage pour faciliter l'accès à la santé pour tous et encourager l'adoption de comportements favorables (voir articles pages 6 et 7), tandis que des initiatives locales contribuent, elles aussi, au développement du sport-santé (voir article ci-contre). La journée d'étude annuelle de la Plateforme porte sur cette thématique et s'attachera à mettre en lumière les actions et politiques locales en faveur du sport comme déterminant de santé, mais aussi comme facteur d'inclusion sociale (voir article pages 6 et 7).



 [En savoir plus sur pf2s.fr](#)

Le sport santé en maison de santé pluriprofessionnelle : l'exemple de la MSP du Kruysbellaert

La MSP du Kruysbellaert à Dunkerque a, depuis son ouverture, pour ambition de développer et de faciliter l'accès à l'activité physique adaptée. En partenariat avec l'association DK Pulse, la patientèle de la MSP a d'abord pu bénéficier de séances d'activité physique adaptée (APA) grâce au bus sport santé de DK Pulse, salle de sport itinérante qui dessert les quartiers prioritaires de la communauté urbaine de Dunkerque et zones rurales à proximité.

Dans le cadre d'une expérimentation article 51*, la MSP du Kruysbellaert bénéficie depuis 2022 du statut de MSP participative qui lui permet de bénéficier de dotations pour développer des actions médico-psycho-sociales à destination de patients vulnérables. Ainsi, toujours en partenariat avec DK Pulse, la MSP a mis en place des séances d'APA dans ses locaux, à destination de ses patients ayant reçu une prescription par des médecins généralistes de la structure, ainsi que d'autres publics fragiles adressés à la MSP par le tissu associatif local (maisons de quartier, foyers d'hébergement, PMI...). La prise en charge comprend un bilan initial, vingt séances d'APA, un bilan final puis une réorientation vers des structures de droit commun comme des associations sportives locales.

* L'article 51 de la loi de financement de la Sécurité sociale de 2018 est un dispositif qui permet d'expérimenter de nouvelles organisations en santé reposant sur des modes de financement inédits.



[En savoir plus sur pf2s.fr](#)

FOCUS

Lutter contre la sédentarité, un challenge de poids pour la Région Hauts-de-France

Plus de 20 % de la population régionale souffre d'obésité ou de surpoids, amenant une augmentation du risque de diabète de type 2, de cardiopathie, ou de cancers. Ces pathologies ont également une influence sur la qualité de vie, le sommeil et la mobilité. Les facteurs environnementaux conditionnent également leur apparition.

Enjeu de santé publique, l'obésité est révélateur d'inégalités sociales (51 % chez les ouvriers, 35 % chez les cadres). Une première réponse consiste à agir sur les comportements et l'environnement, en favorisant une activité physique régulière, une alimentation équilibrée, et une bonne hygiène de vie (importance du sommeil, réduction de la consommation d'alcool).

Ces constats sont accablants, mais pas immuables. Rester en bonne santé tout au long de sa vie, voilà la meilleure façon d'envisager la prévention. C'est pourquoi la Région s'est engagée dans un large programme de soutien aux actions de prévention des publics les plus vulnérables permettant de faciliter l'accès à la santé de tous et d'accompagner les démarches durables et innovantes de prévention adaptées au contexte socio-sanitaire.

L'appel à projets annuel « Prévention du surpoids et de l'obésité » se donne ainsi pour objectif d'encourager l'adoption de comportements favorables permettant de réduire la prévalence du surpoids et de l'obésité en région. Plusieurs actions sont identifiées auprès de publics cibles (lycéens, apprentis, étudiants, publics éloignés de l'accès à la prévention et aux soins) afin de les amener dans un parcours de santé (information et sensibilisation à l'équilibre alimentaire, à l'activité physique régulière, dépistages et bilans de santé).

Dix-neuf projets ont été sélectionnés en 2024 pour un financement de près de 360 000 €. Le projet « Vivre longtemps se prépare maintenant » porté par l'association « Les Petits Poids » propose, au sein de la CA Amiens Métropole, des actions de prévention en direction des lycéens et de publics atteints d'une pathologie chronique en lien avec les problématiques de surpoids, de diabète, de maladies cardiovasculaires plus globalement et en situation de précarité. Il illustre les bienfaits de l'activité physique, favorise la compréhension des facteurs de risque liés au surpoids et à l'obésité, encourage la pratique régulière d'une activité physique et sportive. L'association propose également des ateliers diététiques et de cuisine, de bien-être et d'estime de soi, des bilans et un suivi personnalisé (pour les adhérents).



En savoir plus sur pf2s.fr

FOCUS

Journée de la Plateforme « Sport et santé : promouvoir l'activité physique pour tous et par tous »



En savoir plus sur pf2s.fr

Quel impact de l'activité physique et/ou sportive sur notre santé ? Quelles stratégies et actions mettre en œuvre pour améliorer l'état de santé de la population en favorisant l'activité physique et sportive de chacun, au quotidien, avec ou sans pathologie, à tous les moments de la vie ? Lutter contre l'accroissement de la sédentarité, l'inactivité physique et l'ensemble des pathologies chroniques qui y sont associées est aujourd'hui un enjeu de santé publique.

Par ailleurs, au-delà des bénéfices pour la santé, le sport est reconnu comme facteur d'insertion et d'intégration sociale. Ainsi, comment favoriser la pratique sportive chez tous les publics, y compris ceux qui en sont éloignés et lutter contre les inégalités d'accès ? Autant de questions que les interventions et tables rondes de cette journée de Plateforme s'attacheront à discuter, à donner des pistes de réflexions et des possibilités d'actions.

La Région engagée en faveur de la promotion de l'activité physique pour une meilleure santé

Le projet « Mon parcours santé apprenti » porté par la Maison des Apprentis et des Alternants du Littoral Côte d'Opale, prévoit douze « Villages santé apprentis » au sein des CFA pour sensibiliser à l'alimentation, l'hygiène de vie, le diabète, l'activité physique. Des permanences sont réalisées par une coordinatrice santé et une infirmière pour offrir un accompagnement social et administratif en lien avec la CPAM. Afin de compléter cette action et surtout donner de la résonance à ce mouvement de prévention, MALCO organise un événement sportif grand public, les « Olympiades de la santé ». Celui-ci permet de promouvoir la santé et le bien-être des apprentis à travers des activités sportives sans discrimination et dans une ambiance ludique, faire du sport et prendre soin de sa santé.

Par ailleurs, le soutien à l'Association de Cardiologie Nord-Pas-de-Calais permet de lutter à sa façon contre la sédentarité et prévenir les facteurs de risque en favorisant une bonne hygiène de vie à travers les « Parcours du Cœur ». Marcher, courir, faire du vélo sans esprit de compétition : le challenge est de cumuler individuellement et chacun à son rythme un maximum de kilomètres qui viendront s'ajouter au compteur global, afin d'aller tous ensemble le plus loin possible ! En 2024, ce sont 610 Parcours du cœur qui ont été organisés dans les communes et 825 à destination des publics scolaires, mobilisant 10 000 classes et 1 500 établissements scolaires.

Afin de promouvoir l'activité physique adaptée, l'Observatoire Médical du Sport Santé (OM2S) agit à un niveau scientifique pour favoriser la prévention primaire et garantir la pertinence des conseils prodigués. Il facilite l'accès aux professionnels de santé à des outils de formation et à la prescription de sport sur ordonnance.

Dans le cadre du parcours de soins en cancérologie, la Région s'est lancée dans cette initiative en soutenant la Ligue de voile des Hauts-de-France qui décline un programme national de séances de voile, en lien avec l'Université du Littoral et la Maison Sport Santé DK Pulse et l'Institut André Dutreix, permettant de mesurer les bénéfices physiques et psycho-sociaux de cette activité chez des patients atteints d'un cancer ou en rémission depuis moins de 3 mois. Une expérimentation innovante qui permet encore une fois d'illustrer comment le sport peut être facteur de bien être, de santé !

Enfin rappelons l'engagement de la Région dans le lancement et la pérennisation du programme « MEDICASPORT », porté par les UFOLEP (Union Française des Œuvres Laiques d'Education Physique) de l'Oise, de la Somme et du Nord. C'est une fois de plus l'illustration d'une action de prévention favorisant la reprise d'activités physiques via un parcours de santé offrant des séances d'APA avec comme spécificité un suivi individualisé.



[En savoir plus sur pf2s.fr](https://www.pf2s.fr)

Face à ces enjeux de santé publique et d'inclusion sociale, les réponses à apporter doivent être ambitieuses et transversales. La journée de la Plateforme sanitaire et sociale permettra de partager les mesures de coordination régionale et les initiatives locales, ainsi que les bénéfices d'une coopération multisectorielle pour répondre à ces enjeux croisés sanitaires et sociaux, au bénéfice du bien-être de la population.

La journée aura lieu le 19 novembre 2024 au complexe sportif La Bulle à Saint-Quentin de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

- 10h00 : Accueil des participants
- 10h30 : Introduction de la journée
- 11h30 : Table ronde « Sport et santé, promouvoir la santé par le sport »
- 12h30 - 13h30 : pause déjeuner

- 13h30 : Conférence par le Pr Penin de l'université d'Artois
- 14h00 : Table ronde « Sport et inclusion sociale, quels leviers d'action ? »
- 15h00 : Table ronde « Vers de nouvelles pratiques sportives, retours d'expérience »
- 16h00 : Conclusion de la journée

Pour le programme et les inscriptions, [cliquez ici](#).



Corpulence, activité physique et sédentarité en Hauts-de-France : les enseignements des Baromètres Santé

Les Baromètres Santé sont des enquêtes nationales conduites aujourd'hui par Santé publique France. Ils permettent non seulement de faire un état des lieux des comportements, des connaissances et de la santé des personnes résidant sur le territoire, mais également d'étudier les évolutions au cours du temps. Grâce à un échantillonnage important, les données de ces enquêtes peuvent être déclinées à l'échelle régionale, permettant ainsi une meilleure connaissance des spécificités propres à chaque territoire.

Selon les déclarations des habitants des Hauts-de-France âgés de 18 à 85 ans, en 2021 moins d'un habitant sur deux présente une corpulence dite « normale » : 33 % sont en surpoids, 19 % en situation d'obésité et 2 % sont maigres. La corpulence est ainsi plus élevée dans la région que dans le reste de la France. La surcharge pondérale est plus le fait des hommes, des personnes en couple, augmente avec l'âge et diminue avec le niveau de diplôme et l'aisance financière. Depuis 2005, le taux d'obésité a fortement augmenté (+35 % en Hauts-de-France), malgré une légère diminution chez les femmes entre 2017 et 2021.

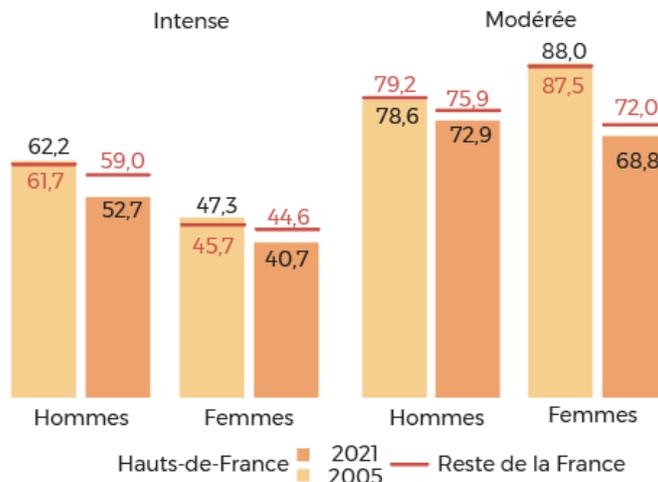
Dans la région, 44 % des habitants de 18-85 ans déclarent avoir pratiqué au moins une fois une activité physique intense au cours de la semaine, 67 % au moins une fois une activité physique modérée. Ces chiffres reflètent une activité moins prononcée qu'à l'échelle nationale.

La pratique d'une activité physique est plus retrouvée chez les hommes, diminue avec l'âge et augmente avec le niveau de diplôme. En revanche, aucune relation avec la situation financière n'est observée. Les éditions 2005 et 2021 du Baromètre Santé mettent en avant une diminution de l'activité physique, tant pour les activités intenses que modérées, en particulier chez les femmes et les moins diplômés, creusant les disparités au sein de la population.

À l'inverse de la corpulence et de l'activité physique, le temps passé en position assise quotidiennement (4h45 en moyenne dans la région, moins que dans le reste de la France) est plus élevé chez les jeunes et les plus diplômés. Entre 2005 et 2021, le taux de personnes déclarant passer plus de huit heures par jour en position assise a fortement augmenté (plus de 80 %), en particulier chez les hommes et chez les diplômés de l'enseignement supérieur. En revanche, toutes les classes d'âge sont fortement impactées par cette hausse.

Le temps passé devant les écrans hors activité professionnelle est particulièrement élevé chez les jeunes, et est plus important dans la région (3h50 en moyenne chaque jour) que dans le reste du pays.

Évolution de l'activité physique au moins une fois au cours des sept derniers jours selon l'intensité et le sexe



taux standardisés selon l'âge pour 100 personnes de 18-85 ans, Sources : Baromètres Santé 2005 et 2021, Santé publique France - Exploitation : OR2S



En savoir plus sur pf2s.fr

LUS POUR VOUS



Mieux vivre les écrans

La transformation numérique contribue à de nombreux changements positifs, mais l'impact de ces technologies sur la santé physique, les capacités cognitives et la santé mentale doit être pris en compte tandis qu'un accès inégal à ses bénéfices pourraient générer ou renforcer les inégalités de santé. Dans une volonté de mieux encadrer l'utilisation des écrans et des réseaux sociaux chez les jeunes, l'Institut national de santé publique du Québec formule différentes propositions pour retarder l'usage des écrans, réduire le temps et l'exposition, et enfin réduire les méfaits des écrans sur les jeunes.

[Institut national de santé publique du Québec. « Mieux vivre avec les écrans - réflexions pour une régulation favorable à la santé publique », septembre 2024.](#)



Inclusion scolaire et handicap

L'inclusion scolaire vise à assurer une scolarisation de qualité à tous les élèves par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers. Malgré des progrès, le parcours des élèves en situation de handicap et de leurs familles demeure complexe. Cette évaluation de la Cour des comptes donne lieu à quatre recommandations : améliorer la conduite, le suivi et l'évaluation de la politique publique ; améliorer l'usage des outils d'accessibilité et de compensation ; renforcer la gestion des moyens humains consacrés à l'inclusion scolaire ; et faciliter le parcours des élèves et de leurs familles.

[Cour des comptes. « L'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap », septembre 2024.](#)



Illettrisme et innumérisme

Selon l'enquête Formation Tout au Long de la Vie, 4 % des personnes âgées de 18 à 64 ans ayant débuté leur scolarité en France peuvent être considérées en situation d'illettrisme, soit 1,4 million personnes. Parmi les personnes âgées de 18 à 64 ans, une personne sur dix rencontre des fortes difficultés dans au moins une des compétences de base enquêtées : identifier les mots, comprendre le texte, écrire et compter. Tous les territoires sont touchés, car 86 % des personnes en forte difficulté ne vivent pas dans les quartiers couverts par la politique de la ville et un tiers habitent dans des territoires ruraux.

[Agence nationale de lutte contre l'illettrisme. « Illettrisme et innumérisme : 1 adulte sur 10 en forte difficulté », Les dossiers de l'Observatoire de l'illettrisme et de l'illectronisme, septembre 2024.](#)

À LIRE

La prise en charge des troubles psychiques et psychologiques : un enjeu majeur pour notre société

La question de la santé mentale concerne toute la société française : on estime ainsi qu'aujourd'hui une personne sur trois souffre d'un trouble psychique à un moment de sa vie, et qu'environ deux millions de Français sont pris en charge chaque année en psychiatrie. Ces tendances ont été



accentuées par la crise de la Covid-19, particulièrement chez les adolescents et jeunes adultes. « Cela se traduit par des coûts considérables pour la collectivité : avec un coût global de plus de 25 milliards d'euros en 2021 (soit 12,4 % des dépenses totales), les "maladies psychiatriques" et l'ensemble des "traitements par psychotropes" constituent le premier poste de dépenses de l'Assurance maladie en France. »

Face à ce défi, le Haut-commissariat au Plan propose plusieurs mesures pour renforcer la coordination et reconstruire des prises en charge graduées et efficaces. Il s'agit de développer la prévention – en encourageant notamment l'élaboration d'une vision partagée de la santé mentale dans le cadre des Conseils locaux de santé mentale –, d'améliorer la formation de tous les acteurs de la santé mentale – en incluant un tronc commun plus ambitieux de psychiatrie pour tous les étudiants en médecine –, de mettre l'accent sur l'intervention précoce et de reconstruire le parcours de soins, avec une prise en charge plus graduée et mieux coordonnée entre professionnels.

[Haut-commissariat au Plan. « La prise en charge des troubles psychiques et psychologiques : un enjeu majeur pour notre société », juin 2024.](#)

NATIONAL

Faire Alliance pour améliorer la santé des plus jeunes

Dans le cadre de l'expérimentation Faire Alliance pour améliorer la santé des plus jeunes, l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (ONAPS) vient de publier un recueil d'outils pédagogiques pour promouvoir l'activité physique et lutter contre la sédentarité auprès des enfants.

L'expérimentation Alliance est une recherche interventionnelle, multi-partenariale, réunissant entre autres les universités de Lyon 1 et de Clermont Auvergne, l'ARS Auvergne Rhône-Alpes ou encore l'institut national du cancer, visant à développer les compétences en santé des enfants et contribuer à créer des environnements favorables à la santé à l'école primaire. L'ambition est de transmettre aux enfants de 3 à 11 ans les connaissances et les compétences qui vont leur permettre de devenir acteurs de leur santé au fur et à mesure qu'ils grandissent, c'est-à-dire augmenter leur niveau de littératie en santé et leurs compétences psychosociales.

Trois objectifs ont été définis :

- Développer les actions de promotion de la santé portées par les enseignants auprès des élèves ;
- Développer un environnement favorable à la santé dans les écoles primaires ;
- Développer un environnement favorable à la santé dans les municipalités.

L'activité physique est reconnue comme un déterminant majeur de la santé et contribue à la réponse aux besoins physiologiques et de santé des enfants, décisive pour leur développement. Alors que l'atteinte des recommandations d'activité physique chez les enfants demeure limitée, l'ONAPS contribue au volet activité physique et sédentarité de cette expérimentation, avec pour objectif parallèle de sensibiliser les communes à l'importance de l'activité physique et la réduction des comportements sédentaires, et d'apporter conseils et expertises aux porteurs de projets qui s'investissent dans les parcours éducatifs de santé.

Pour accompagner les porteurs de projets et faciliter la sensibilisation des enfants aux bienfaits de l'activité physique, l'ONAPS a publié un fascicule intitulé « Promouvoir l'activité physique et lutter contre la sédentarité des enfants : un recensement d'outils pédagogiques pour sensibiliser les enfants ».

LES BIENFAITS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE SUR LA SANTÉ

AUTEUR Fondation des hôpitaux, CRIPS Ile-de-France

ANNÉE 2024

PUBLIC CIBLE Enfants scolarisés en cycles 2 et 3

Dossier pédagogique composé de 6 fiches à destination des enseignants et visant à mettre en avant les bienfaits de l'activité physique sur la santé tant physique que mentale auprès des élèves et de prolonger les échanges avec les parents.

KIT PÉDAGOGIQUE

OPERATION PECELS JUILLET 2024 ET FÉVRIER 2025

LES BIENFAITS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE SUR LA SANTÉ

Disponible gratuitement en ligne, à retrouver ICI



TROUVER BOUGER !

AUTEUR La ligue contre le cancer

ANNÉE 2017

PUBLIC CIBLE Enfants dès 4 ans

JEU

"Trouver Bouger!" est un jeu de cartes proposant plusieurs défis autour de l'activité physique et visant à encourager les enfants à bouger et à trouver les occasions et les motivations pour le faire chaque jour.

Disponible gratuitement en ligne, à retrouver ICI



En savoir plus sur pf2s.fr

EUROPE

Le fonds social européen

Créé en 1957, le fonds social européen avait pour but initial d'aider à la reconversion des travailleurs et à leur mobilité. Aujourd'hui, le Fonds social européen + (FSE+) est un programme de financement de l'Union européenne (UE) destiné à améliorer les possibilités d'emploi, renforcer l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté, ou encore à promouvoir l'éducation, l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie.

Afin de réduire les écarts de développement et de renforcer la cohésion économique et sociale entre pays et régions des États membres, l'UE dispose de plusieurs fonds structurels, dont le FSE+. Ce dernier est destiné à promouvoir l'emploi et l'inclusion sociale. Il aide les citoyens à trouver un emploi (ou un meilleur emploi), favorise l'intégration des jeunes et des seniors exposés au chômage ou éloignés du marché du travail (personnes en situation de handicap, personnes les moins qualifiées, etc.). Il permet aussi de lutter contre la précarité alimentaire par la mobilisation du Soutien européen à l'aide alimentaire (SEAA) et l'achat de denrées au profit d'associations habilitées.

Pour la période 2021-2027, les principaux objectifs du FSE+ sont d'aider les États membres à :

- Former les travailleurs aux transitions écologique et numérique ;
- Stimuler l'emploi des jeunes ;
- Lutter contre la pauvreté des enfants ;
- Soutenir les plus vulnérables ;

- Apporter une aide alimentaire et une assistance matérielle de base ;
- Promouvoir l'innovation sociale ;
- Renforcer les capacités des partenaires sociaux et de la société civile.

Chaque pays européen a mis en place le fonctionnement du FSE+ selon des caractéristiques propres, avec des priorités communes à tous les États membres intégrées aux politiques nationales d'emploi. Pour 2021-2027, le budget de ce fonds s'élève à 88 milliards d'euros, dont 6,7 milliards pour la France. 70 % de ce budget est géré par l'État français tandis que les Régions gèrent les 30 % restants.

Exemples de projets soutenus par le FSE+ en France

- Bretagne : soutien à Loustic Services, un service qui permet de prendre en charge les enfants de parents qui travaillent en horaires décalés ;
- Grand Est : depuis 20 ans, l'École de la deuxième chance accompagne des jeunes sortis du système scolaire, sans diplôme ni qualifications ;
- Île-de-France : financement du programme "Women Dare", un coup de pouce aux femmes tout au long du processus de création de leur entreprise ;
- Martinique : "solidarité énergie", un chèque de 330 euros pour aider les familles pauvres à payer les factures.



En savoir plus sur pf2s.fr

AGENDA

5 novembre 2024
Paris

LES ORS, RESSOURCES DES POLITIQUES
LOCALES AU SEIN DES TERRITOIRES

ORGANISATION : FNORS
INSCRIPTION : [CLIQUEZ ICI](#)

14-15 novembre 2024
Paris

1ÈRE UNIVERSITÉ D'AUTOMNE JEUNES
CHERCHEURS EN SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES & SANTÉ PUBLIQUE

ORGANISATION : FONDATION MÉDÉRIC
ALZHEIMER
INSCRIPTION : [CLIQUEZ ICI](#)

15 novembre 2024
Loos

JOURNÉE RÉGIONALE « PRÉCARITÉ ET
SANTÉ MENTALE »

ORGANISATION : URIOPSS HDF
INSCRIPTION : [CLIQUEZ ICI](#)

19 novembre 2024
Saint-Quentin

Hybride

JOURNÉE ANNUELLE DE LA PF2S
SPORT-SANTÉ

ORGANISATION : PF2S
INSCRIPTION : [CLIQUEZ ICI](#)

20-22 novembre 2024
Paris

15È CONGRÈS ANNUEL DE LA SFSE
« EAUX, VILLE ET SANTÉ : CONSTATS,
ENJEUX ET SOLUTIONS »

ORGANISATION : SFSE
INSCRIPTION : [CLIQUEZ ICI](#)

6 décembre 2024
Paris

ÉTATS GÉNÉRAUX DES FEMMES DE SANTÉ
2024

ORGANISATION : FEMMES DE SANTÉ
INSCRIPTION : [CLIQUEZ ICI](#)

Plateforme sanitaire et sociale Hauts-de-France

Éditeur : OR2S, faculté de médecine, 3 rue des Louvels, 80036 Amiens cedex 1
Tél : 03 22 82 77 24, courriel : info@or2s.fr site : www.or2s.fr/www.pf2s.fr, courriel : plateforme@or2s.fr
Directeur de publication : P^r Maxime Gignon (OR2S)

Comité de rédaction : Sophie Debuissier (OR2S), Anne Duchemin (Dreets), Cécile Gauthiez (OR2S), Claire Joly (conseil régional), Grégory Marlier (conseil régional), Nadia Rouache (conseil régional), Julien Salingue (institut catholique de Lille), Nadège Thomas (OR2S), Christophe Trouillard (Dreets), David Verloop (ARS)

Rédaction : Cécile Gauthiez, mise en page : Sylvie Bonin
n° ISSN : 2679-0033 (en ligne) - Dépôt légal octobre 2024

Inscrivez-vous ici
pour recevoir la lettre électronique et les informations
de la Plateforme sanitaire et sociale Hauts-de-France



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

